CAPITAINE DE PÊCHE

FICHE MÉTIER

ACTIVITÉS

Le · La Capitaine de Pêche exerce des fonctions de direction sur tous les types de navires. Il · elle commande le plus souvent les grands navires armés pour la grande pêche qui quittent pendant plus de 20 jours leur port d'attache ou d'avitaillement.

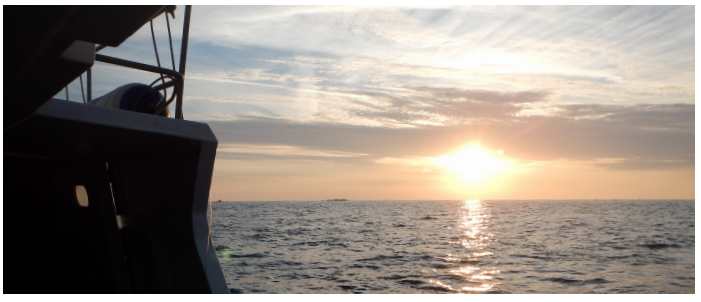

- Gérer les campagnes de pêche,

- Commander l'équipage, choisir les meilleures routes et éviter les dangers,

- Choisir les lieux de pêche,

- Surveiller les manoeuvres et aussi le traitement (nettoyage, découpe, ...) des espèces pêchées,

- C'est un véritable chef·fe d'entreprise.

FORMATIONS ET CARRIÈRES

Une solide formation initiale comme le Bac Pro Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes permet d'accéder plus rapidement aux brevets de lieutenant, puis de capitaine de pêche.

QUALITÉS REQUISES

- SAVOIR DÉCIDER RAPIDEMENT
- CONNAITRE L'INFORMATIQUE
- SENS DE L'ORGANISATION
- CONNAISSANCES POINTUES

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les salaires peuvent varier en fonction de différents critères : la part du Capitaine de Pêche sur la valeur des captures représente un salaire qui peut varier de à 1900 à 10 000 euros bruts/ mois. Les salaires varient donc selon l'espèce pêchée, le type de pêche et la taille du navire.

- Les conditions de travail, parfois physiquement difficiles, sont soumises à de nombreux facteurs. Elles dépendent de la météo, des caractéristiques du navire, des techniques de pêches utilisées et de la durée de l'absence du port.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- **Mail :** cap.avenir@orange.fr
- **Téléphone :** 06 17 32 44 98 ou 02 96 79 92 18
- **Courrier :** Espace Azur, rue des Grands Clos 22590, PORDIC